

Bid Solicitation: 5000047956
Title: Medical Health Assessment for the Canadian Nuclear Safety Commission
Questions and Answers #1

Numéro de l'invitation : 5000047956
Titre: évaluations médicales de la santé pour la Commission Canadienne de la sûreté nucléaire
Questions et Réponses #1

#	Questions	Answers - Réponse
1	<p>The requirement for the mandatory criterion M1 asks for a name, is this the name of the clinic or the name of the assessor at that clinic?</p> <p>L'exigence pour le critère obligatoire O1 demande pour le nom, est-ce le nom de la clinique ou le nom de l'évaluateur a cette clinique?</p>	<p>The name to be provided for the requirement at M1 is the name of the clinic or affiliated clinics.</p> <p>Le nom requis pour l'exigence O1 est le nom de la pratique ou des cliniques affiliées.</p>
2	<p>The requirement for the mandatory criterion M1 asks to provide information on site locations and/or affiliated clinics across Canada.</p> <p>However, in the list of CNSC workplaces table found in Appendix A, the requirement states that the maximum allowable distance from the CNSC location to a specialist' location be no more than 75 km.</p> <p>Can you please clarify whether we are to list clinics across the country or only for the locations in Appendix A?</p>	<p>The Crown confirms that two lists must be provided;</p> <p>a) The Bidders must demonstrate, by providing a list with the information of site locations and/or affiliated clinics locations, that the Medical Health Assessments services identified in the RFP (Pre-placement assessments) are available for candidates across Canada, not necessarily within the approximate maximum distance identified in the Appendix A.</p> <p>b) The Bidders must also demonstrate, by providing a list with the information of site locations and/or affiliated clinics locations, that the Medical Health Assessment services identified in the RFP (Fitness to work assessments) are available within an approximate maximum distance from the listed CNSC facilities locations, as identified the Appendix A.</p>
	<p>L'exigence pour le critère obligatoire O1 demande de fournir les renseignements sur ses lieux de pratique ou les cliniques qui lui sont affiliées à l'échelle du Canada.</p> <p>Par contre, l'Appendice A – Liste des lieux de travail de la CCSN précise une distance maximale de 75 km entre le lieu de travail de la CCSN et le lieu de travail du spécialiste de la santé.</p> <p>Pouvez-vous clarifier si les soumissionnaires doivent fournir la liste des</p>	<p>Le Canada confirme que deux listes doivent être fournies ;</p> <p>a) Le soumissionnaire doit démontrer, en fournissant une liste des renseignements sur les lieux de locations de pratique ou les cliniques qui lui sont affiliées, que les services d'évaluations médicales de la santé décrites dans la DDP (évaluations médicales préalables à l'emploi ou placement) sont disponibles pour les candidats à l'échelle du Canada, pas nécessairement dans la distance maximale identifiée à l'Appendice A.</p>

	cliniques à l'échelle du Canada ou seulement les cliniques pour les lieux de travail de la CCSN identifiées à l'Appendice A?	b) Le soumissionnaire doit aussi démontrer, en fournissant une liste des renseignements sur les lieux de locations de pratique ou les cliniques qui lui sont affiliées, que les services d'évaluations médicales de la santé décrites dans la DDP (évaluations de l'aptitude à l'emploi) sont disponibles dans la distance maximale identifiée à l'Appendice A.
3	<p>The requirement for the mandatory criterion M2 and for the point-rated criterion R1 is at least 50 medical assessments required to be completed for one (1) federal agency or can multiple agencies be combined to meet the requirement?</p> <p>Can you confirm if the points in the point-rated criterion R1 based on the total assessments from one (1) agency or are the points given based on a combined total of all agencies?</p>	<p>The Crown confirms that the requirement for the mandatory criterion M2 and for the point-rated criterion R1 is at least 50 medical assessments required to be completed for at least one (1) Federal Government of Canada departments or Agencies, therefore multiple Federal Government of Canada departments or Agencies can be combined to meet the requirement.</p> <p>The Crown confirms that the points in the point-rated criterion R1 will be based on the total medical assessments completed for at least one (1) Federal Government of Canada departments or Agencies, therefore multiple Federal Government of Canada departments or Agencies can be combined to meet the requirement.</p>
	<p>L'exigence pour le critère obligatoire O2 et pour le critère cotés C1 demande au moins 50 évaluations médicales coordonnées ou réalisées pour un (1) ministère ou organisme du gouvernement du Canada ou est-ce que plusieurs ministères et organismes du gouvernement du Canada peuvent être combinés pour être conforme à l'exigence?</p> <p>Pouvez-vous confirmer si l'attribution des points pour le critère cotés C1 est en fonction du nombre total d'évaluations pour un (1) ministère ou organisme du gouvernement du Canada ou est-ce que l'attribution des points est en fonction du nombre total d'évaluations pour plusieurs ministères et organismes du gouvernement du Canada?</p>	<p>Le Canada confirme que l'exigence pour le critère obligatoire O2 et pour le critère cotés C1 est au moins 50 évaluations médicales coordonnées ou réalisées pour au moins un (1) ministère ou organisme du gouvernement du Canada, par conséquent plusieurs ministères et organismes du gouvernement du Canada peuvent être combinés pour être conforme à l'exigence.</p> <p>Le Canada confirme que l'attribution des points pour le critère cotés C1 sera en fonction du nombre total d'évaluations pour au moins un (1) ministère ou organisme du gouvernement du Canada, par conséquent plusieurs ministères et organismes du gouvernement du Canada peuvent être combinés pour être conforme à l'exigence.</p>
4	<p>Please confirm that there are no other resumes required other than the Account Manager.</p> <p>Pouvez-vous confirmer qu'il y a qu'un (1) seul Curriculum vitae requis, soit celui pour le Gestionnaire de comptes?</p>	<p>The Crown confirms that there is only one (1) resume required, which is the resume for the Account Manager.</p> <p>Le Canada confirme qu'il y a qu'un (1) seul Curriculum vitae requis, soit celui pour le Gestionnaire de comptes.</p>
5.	Is there an opportunity to bid on certain components only? Example can we bid for Pre-placement only but not for Fitness to work?	No, the bid is for both components: Pre-placement assessments and Fitness to work assessments.

	<p>Est-ce qu'il y a une possibilité de présenter une soumission pour seulement certain volets? Par exemple, est-ce que le soumissionnaire peut présenter une soumission que pour le volet sur les évaluations médicales préalables à l'emploi ou placement?</p>	<p>Non, la soumission présenter par le soumissionnaire doit être pour les deux volets: évaluations médicales préalables à l'emploi ou placement et évaluations de l'aptitude à l'emploi.</p>
6.	<p>Please confirm whether it is possible to submit a bid on this RFP for the medical health assessments with regards to the psychological aspect of the Fitness to work or if this RFP is only referring to general practitioner?</p>	<p>The Crown confirms that the Bidders must be able to provide both identified medical health assessment (Pre-placement assessment and Fitness to Work assessments) which requires, at a minimum, the services of a general practitioner or a specialist, when needed.</p> <p>As for the psychological health assessments, the Crown confirms that the Bidders must be able to provide the psychological health assessments within its medical health specialist network.</p>
	<p>Pouvez-vous confirmer s'il est possible de présenter une soumission sur cet DDP pour des évaluations médicales de la santé en ce qui a trait au côté psychologique de l'aptitude au travail ou est-ce cet DDP fait référence seulement à des médecins omnipraticiens.</p>	<p>Le Canada confirme que les soumissionnaires doivent être en mesure d'offrir les deux types d'évaluations médicales identifiées (évaluations médicales préalables à l'emploi ou placement et évaluations de l'aptitude à l'emploi) qui requiert à la base les services d'un médecin omnipraticiens ou d'un spécialiste, au besoin.</p> <p>Pour les évaluations de la santé psychologique, les soumissionnaires doivent être en mesure d'offrir ce service à l'intérieur de son réseau de spécialistes.</p>